

thétérisme vésical chez les prostatiques en retention ''.

Le président soumet ensuite à la discussion de la Société la question suivante : " Quel est le meilleur traitement à opposer au choléra infantil ", et il invite le Dr Monod à ouvrir le débat en donnant son avis. Celui-ci dit qu'il pense que le meilleur de tous les traitements est encore de prévoir cette affection en surveillant le lait donné aux enfants, mais qu'il ne suffit peut-être pas seulement de surveiller le laitier et le lait, mais aussi la mère qui souvent reçoit le matin du lait très frès et très pur et qui par sa propre faute, soit négligence soit ignorance, donne le soir à son enfant un lait impur et absolument impropre à l'alimentation. Il faut instruire les mères et les obliger à suivre à la lettre les instructions qu'on donne. Quant au traitement lui-même il le résumerait volontier à ceci: diète hydrique (eau bouillie) prolongée s'il le faut 48 et même 56 heures et cela malgré la lutte souvent très vive que l'on aura à soutenir avec la mère pour la faire accepter, injections rectales de sérum artificiel afin de lutter contre la déshydratation toujours considérable des tissus, le moins de médicaments possible.

Le Dr Powers accepte dans ses grandes lignes le traitement, proposé par le Dr Monod, cependant il ajoute qu'il croit à la très grande efficacité du calomel donné en 1-10 de grain répété 3 fois dans les 24 heures, il donne aussi les grands lavements mais se contente d'eau bouillie et s'élève contre l'emploi de l'opium.

Le Dr d'Amours appuie les vues de son confrère le Dr Powers, il ajoute cependant qu'il se trouve très bien de l'emploi du salofène et du sous galate de bismuth et dans certains cas de la strychnine à très faibles doses.

Le Dr E. Aubry contrairement au Dr Powers, donne parfois de l'opium quand les enfants torturés par des coliques que rien ne peut calmer, ont avant tout besoin de repos et de sommeil, il croit que dans ces cas là l'opium est un merveilleux médicament qui lui a donné de bons résultats dans des cas désespérés. Quant

au reste du traitement il partage l'avis de ses collègues.

Le Dr J. E. d'Amours, comme le Dr Powers, croit que l'opium est complètement contre-indiqué. Si l'enfant ne s'y habitue pas, la mère s'y habitue, trouvant, sans se rendre compte du danger, très commode de calmer son enfant aussitôt qu'il crie.

Le Dr A. Aubry croit que les craintes du Dr d'Amours sont peut-être un peu exagérées et il ne voit pas d'inconvénient à donner à l'enfant de petites doses d'un sirop calmant à condition que la mère ne puisse pas en user avec indiscretion. Il profite de la discussion pour faire part à la Société combien rares sont les cas de choléra infantile à Labelle où il pratique alors qu'il en avait eu de nombreux à Beauharnois. Il attribue cette différence aux conditions climatiques de ces deux endroits.

Le Dr Quirk préconise l'huile de ricin comme purgatif et n'est pas opposé aux stimulants sous forme de cognac ou de vin de Port en petite quantité. Il fait volontiers macérer du pain bien grillé dans de l'eau et après l'avoir passé à travers un linge, donne cette eau à boire aux enfants. Il recommande aussi le lait coupé et de l'eau de Seltz.

L'ordre du jour porte ensuite l'élection par la Société d'un candidat au poste de gouverneur. Le président à ce propos, fait remarquer que sur 56 médecins, 44 appartiennent à la Société. Celle-ci a donc le droit pour ne pas dire le devoir, d'élire un candidat, il sait que les membres absents ratifieront tous le choix qui sera fait par la présente assemblée.

Le Dr d'Amours lit alors à la Société l'article paru dans notre journal et intitulé: "A propos des élections" et demande que le candidat qui sera choisi mette dans son programme les trois grandes réformes que la profession ne cesse de réclamer: 1. Diminution du nombre des gouverneurs; 2. Augmentation de leur traitement; 3. Création d'un bureau central d'examineurs.

Le vote est alors pris au bulletin secret. Le résultat est: